

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20690**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur « Systèmes numériques » Option B : électronique et communications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteurs d'académie - Chanceliers des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rechercher et/ou exploiter des documents techniques en français ou en anglais.

Identifier le besoin du client et établir un cahier des charges d'avant-vente.

Analyser un cahier des charges et extraire les spécifications associées à sa réalisation dans une situation de bureau d'études.

Réaliser l'analyse fonctionnelle, comportementale et structurelle d'un produit dans une situation de réalisation.

Proposer des solutions pour répondre aux besoins du cahier des charges dans un contexte technico-économique contraint.

Établir un plan d'organisation pour réaliser un projet.

Réaliser ou mettre en œuvre et valider une solution.

Organiser et suivre le processus de maintenance d'après-vente.

Élaborer et/ou mettre en œuvre le processus de réception, dans une situation de livraison.

Assurer la disponibilité du système ou des services dans une situation d'exploitation et de continuité de service.

Assurer le support client dans le cadre d'un contrat de service ou d'un service après-vente.

Encadrer une équipe.

Les compétences de ce technicien s'articulent autour de sept domaines :

- 1) *communiquer* : rechercher et structurer des informations techniques, présenter des informations à des interlocuteurs identifiés, assister des utilisateurs, s'entretenir d'une problématique professionnelle ; analyser l'expression d'un besoin client, collecter des données commerciales ;

- 2) *organiser* : maintenir les informations, formaliser l'expression d'un besoin, organiser et/ou respecter la planification d'un projet ; assumer le rôle total ou partiel de chef de projet ; travailler en équipe ;

- 3) *concevoir* : analyser un cahier des charges, analyser et compléter un dossier de spécifications techniques, définir l'architecture globale d'un prototype ou d'un système ; valider le choix d'une architecture matérielle/logicielle, contribuer à la définition des éléments de recette au regard des contraintes du cahier des charges, recenser les solutions existantes répondant au cahier des charges, contribuer à la modélisation de tout ou partie d'un produit ;

- 4) *réaliser* : câbler et/ou intégrer un matériel, adapter et/ou configurer un matériel, installer et configurer une chaîne de développement, développer un module logiciel, tester et valider un module logiciel, documenter une réalisation matérielle/logicielle ;

- 5) *installer* : préparer la solution et le plan d'action, mettre en œuvre une solution matérielle/logicielle en situation, effectuer la recherche d'un produit avec le client, installer un système d'exploitation et/ou une bibliothèque logicielle ;

- 6) *exploiter* : superviser le fonctionnement d'un produit matériel/logiciel, analyser les comptes rendus d'exploitation ;

- 7) *maintenir* : diagnostiquer les causes d'un dysfonctionnement, proposer des corrections ou des améliorations, dépanner une installation matérielle/logicielle, assurer la traçabilité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le BTS Systèmes numériques travaille sur le développement d'objets interconnectés pour faciliter l'accès aux services des usagers (courses, surveillance, alertes), optimiser les consommations énergétiques et faciliter l'accès aux transports. Grâce à l'innovation électronique, vont se développer de nouveaux marchés et services dans trois domaines clés : la santé, la sécurité et l'environnement. Compte tenu de la diffusion très large du numérique, on retrouve des compétences électroniques chez de nombreux acteurs au sein de la filière : installateurs, architectes/systémiers, équipementiers, sous-traitants, fabricants de composants. Au sein de ces entreprises, les savoir-faire électroniques sont essentiellement présents dans les fonctions de conception, d'industrialisation, de savoir-faire électroniques sont essentiellement présents dans les fonctions de conception, d'industrialisation, de test, de production et de maintenance/réparation. La poursuite de la diffusion de l'électronique dans de nouveaux secteurs (santé, habitat et énergie, etc.) conduira à l'évolution et à la création de nouveaux métiers set services.

L'option B « Électronique et communications permet de se focaliser sur la commande rapprochée, l'usage des composants complexes, la pré-industrialisation des dispositifs électroniques, leur maintenance et la mobilisation des moyens de télécommunication dans les couches de bas niveau.

Responsable du service après-vente, technicien de maintenance en informatique, technicien d'essais, technicien électronicien, technicien télécoms et réseaux, technicien en maintenance électronique, technicien d'études-recherche-développement en électronique, technicien de contrôle essai qualité en électronique

Codes des fiches ROME les plus proches :

- H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques
- H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme
- H1209 : Intervention technique en études et développement électronique
- H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement
- H1504 : Intervention technique en contrôle essai qualité en électricité et électronique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le règlement d'examen comporte 6 épreuves structurées en 7 unités sanctionnant les conditions de la certification. 3 unités sont évaluées par contrôle en cours de formation au cours de deux années et permet de délivrer 120 crédits.

Domaine professionnel

- U4 Étude d'un système numérique et d'information
- U5 Intervention sur un système numérique et d'information
- E6 Épreuve professionnelle de synthèse
- U61 Rapport d'activité en entreprise
- U62 Projet technique

Domaine général

- U1 Culture générale et expression
- U2 Langue vivante : anglais
- U3 Mathématiques

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé **5 ans**.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Universitaires, enseignants, professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Universitaires, enseignants, professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Universitaires, enseignants, professionnels
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Universitaires, enseignants, professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation articles D643-1 à D643-35

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 février 2014 modifié

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2981 diplômés (session 2013) BTS systèmes électroniques+ BTS IRIS

Autres sources d'information :**Enquête génération du Céreq (**

<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

Diplôme délivré sous l'autorité des Recteurs d'académie

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

Fusion du BTS systèmes électroniques (arrêté du 23 septembre 2003 modifié) et du BTS « informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques » (arrêté du 19 juillet 2002 modifié)